



Revue Intelligence Stratégique
Journal des publications scientifiques

Volume 7, numéro 17

Janvier-Mars 2024

p-ISSN : 3006-547X ; e-ISSN : 3006-5488

<https://doi.org/10.62912/>

EROSIONS DANS LA VILLE DE KINSHASA : STRATEGIES LOCALES DE LUTTE ET RESPONSABILITE DU POLITIQUE

Vital BUDU TANDEMA et Alain BOWOSO ELENGA

Tous deux Chefs de Travaux à l'Université Pédagogique Nationale (UPN)/Kinshasa-RDC

RESUME

Le phénomène érosif dans la ville de Kinshasa ne réside pas seulement des effets induits du déchainement naturel dû à la forte pression exercée par les activités anthropiques. Elle est bien plus l'une des conséquences liées au recul de la responsabilité des pouvoirs publics, dont les logiques d'action quant à la gestion de l'espace urbain relève de l'irrationalité. Au-delà de la mobilisation locale de la population qui met en place quelques stratégies de lutte antiérosive, il ressort des opinions enregistrées au moyen des entretiens réalisés que, l'action du politique est limitée, car non anticipative, non préventive et non permanente.

Mots-clés : *érosion, stratégie locale, responsabilité politique, ville de Kinshasa.*

ABSTRACT

The phenomenon of erosion in the city of Kinshasa is not only the result of the effects of natural disruption due to the strong pressure exerted by human activities. Rather, it is one of the consequences of the declining responsibility of the public authorities, whose rationale for managing urban space is irrational. Beyond the local mobilisation of the population, which is putting in place a number of strategies to combat erosion, it is clear from the opinions recorded in the interviews that political action is limited because it is not anticipatory, preventive or permanent.

Keywords : *erosion, local strategy, political responsibility, city of Kinshasa.*

INTRODUCTION

La formation d'une érosion est un phénomène naturel qui résulte de la liaison entre les précipitations et la faiblesse du couvert végétal, le tout soutenu, non seulement, par les caractéristiques physiques du sol, mais aussi, par la déclivité de la topographie et des activités humaines.

En effet, l'écosystème urbain est une donne spatiale qui évolue. Il subit des changements suite aux facteurs divers, ce qui ne peut laisser indifférents des chercheurs intéressés à la gestion de l'espace urbain, eu égard aux problèmes sociaux et environnementaux créés au fil de son évolution.

La croissance démographique galopante que connaît la ville de Kinshasa, son extension très rapide et la dégradation continue de l'environnement urbain et surtout périurbain.

L'absence d'une politique cohérente de l'habitat et du logement social face à cette poussée démographique explique l'apparition de plusieurs quartiers d'habitats spontanés, surtout dans les zones reconnues par leur vulnérabilité aux érosions, inondations et ensablement. A ceci s'ajoute la déliquescence des normes urbanistiques qui ne sont plus de stricte observance dans ce processus d'extension, ce qui traduit par ce fait même, la démission des services publics et retrait de la responsabilité d'acteurs politiques ayant la gouvernance de la ville de Kinshasa dans leurs attributions.

Parmi les zones urbaines de la ville-province de Kinshasa qui subissent de plein fouet les effets dévastateurs des érosions, figurent la partie Sud-ouest, dont la particularité morphologique lui a valu le nom de zone collinaire. Il s'agit plus particulièrement, dans le cadre de la présente analyse, des communes de Ngaliema et de Mont-Ngafula qui, en termes d'étendue, occupent la deuxième et la troisième position après la municipalité de Maluku.

En observant le système écologique de ces entités, l'on est d'emblée frappé par un relief dont la quasi-totalité est caractérisée par des montagnes et pentes, sur lesquelles d'intenses constructions anarchiques s'y développent de plus en plus et causent des érosions, avec tous les effets

qu'elles enduisent. C'est cet état environnemental précaire et même de crise sous l'œil inactif du politique, qui constitue l'élément d'analyse de la présente, en vue de comprendre les limites, d'une part, des stratégies locales de lutte mise en place par les populations riveraines et d'autre part, de la responsabilité publique face un problème public.

A ce jour, les communes de Ngaliema et de Mont-Ngafula comptent plusieurs têtes d'érosions qui menacent l'habitat et la population en engloutissant, par des glissements de terres, plusieurs maisons, avenues et infrastructures collectives privées ou publiques. Le désastre que causent ces érosions sur le vécu des habitants aux plans socioéconomique, les stratégies de lutte que ces derniers mobilisent ainsi que l'intervention limitée du politique frisant même l'incapacité ou l'irresponsabilité, constitue la principale préoccupation qui traduit l'état des lieux de l'environnement de ces communes, marqué par la modification de profonde de leurs écosphères.

Consécutivement à cette préoccupation, nous pensons que l'état des lieux de l'environnement de ces entités reste marqué par les érosions qui y pullulent et qui impactent négativement l'habitat et la population au plan socioéconomique, au point de menacer certaines de ses parties de disparition, si l'intervention des pouvoirs publics demeure limitée face au déchainement de la nature aux causes et aux conséquences socioéconomiques néfastes et destructives.

Face à l'inaction avérée des pouvoirs publics, la population riveraine, presque abandonnée, mène desserrement nombre d'actions de lutte antiérosive à travers diverses méthodes pourtant non efficaces, dont les plus courantes sont : la création des trous de rétention d'eaux de ruissellement dans des parcelles, la mise des barricades à l'aide des sacs à sable, la plantation de certains végétaux à l'instar des vétivers, l'élévation des murs de blocage des eaux de ruissellement, etc. L'utilisation des espèces végétales antiérosives et des techniques rudimentaires de génie civil constitue des réponses adoptées par la population pour lutter contre la progression des érosions.

Mais, il y a lieu de souligner que la responsabilité permanente d'acteurs publics, quoique limitée, est vivement attendue pour juguler les conséquences dues aux érosions, au moyen d'assistances techniques diverses, mais aussi, des travaux de construction des ouvrages de drainage des eaux. Par-dessus tout, il s'agit, sans atermoiement, de l'activation de la capacité préventive de l'Etat qui réside dans l'application et le respect strict des normes urbanistiques d'occupation des espaces verts et accidentés.

I. BREVE RECENSION DE LA LITTERATURE SUR LE PHENOMENE EROSIF A KINSHASA

Parlant des érosions à Kinshasa, Lopanza Mpiayoleke J. et al. soulèvent le constat selon lequel, les fortes précipitations pendant la saison pluvieuse provoquent des érosions aux énormes dégâts dans la ville de Kinshasa. Analysant les causes et les conséquences de ces érosions, les résultats ont montré qu'elles sont de trois catégories, à savoir écologique, socio-économique et politique, avec leurs conséquences y relatives¹. Par ailleurs, l'argument naturel sur les causes des érosions ne suffit pas. Il faut considérer tous les aspects du problème² qui réside dans la dialectique nature et société.³

L'ampleur des érosions à Kinshasa mobilise nombre d'acteurs qui se préoccupent du devenir des villes. Dans son portail d'information, le site www.sciencesetavenir.fr⁴, qui loge des données ayant trait à l'environnement montre que, pour tenter de se protéger et de sauvegarder leur domicile, les populations construisent des digues en empilant des sacs remplis de sable, dans l'espoir de ralentir les éboulements du sol. Ces informations constituent une forme d'interpellation faite à l'État congolais, garant de la gouvernance de la chose publique, envie de prendre ses responsabilités en urbanisant le reste de la ville.

¹ LOPANZA M. J. et al., « Erosion urbaines à Kinshasa : causes, conséquences et perspectives », dans *European Journal of Social Sciences Studies*, Volume 5, Issue 3, 2020, p. 1.

² *Ibidem*, p. 2.

³ Disponible sur www.Journal.openedition.org.

⁴ Disponible sur <https://www.sciencesetavenir.fr>, nature-environnement, « Urbanisme sauvage et érosion à Kinshasa : quand la rue devient ravin, consulté le 09 février 2023 à 14h 26.

Pour leur part, Thomas Wouters et Eléonore Wolff affirment que « l'urbanisation à Kinshasa consiste en un phénomène non planifié, radio-concentrique, depuis le noyau colonial urbain jusqu'aux franges pionnières péri-urbaines (...) et que l'apparition de mécanismes de dégradation des sols suite à cette urbanisation rapide et souvent incontrôlée n'est cependant pas uniquement restreinte à la seule ville de Kinshasa ».⁵

Actuellement et sous les effets du dérèglement climatique, la ville de Kinshasa connaît une saison de pluie particulièrement forte et diluvienne et est victime d'innombrables catastrophes naturelles, dont les érosions et les inondations. Cette situation est consécutive notamment, d'une part, de la mentalité des populations caractérisées par le non-respect de l'environnement et, de l'autre, du manque d'entretien de voies de canalisation et de la mauvaise distribution des avenues, sans normes de construction urbanistique.⁶

D'après Makanzu Fils et al., le ravinement dans la ville de Kinshasa évolue dans le temps et l'espace en fonction de l'urbanisation ou du lotissement (...). Il est évident que ces érosions sont causées par la forte concentration d'eau provenant des surfaces imperméables et des infrastructures urbaines telles que les routes, les caniveaux/égouts bouchés et/ou excavés ainsi que par les pistes piétonnes ».⁷

A en croire Romain Millecamps, « les causes de ravinement sont de deux ordres, à savoir : les facteurs physiques et les facteurs anthropiques. Parmi les premiers, les plus importants sont les flux d'eau, la topographie, les propriétés et la couverture du sol. En ce qui concerne le second, il s'agit des activités humaines provoquant une diminution de la surface perméable du sol

⁵ WOUTERS T. et WOLFF E., « Contribution à l'analyse de l'érosion intra-urbaine à Kinshasa (R.D.C.) », dans *Belgeo*, 3, 2010, disponible sur <http://journals.openedition.org/belgeo/6477> ; mis en ligne le 15 décembre 2012, DOI : <https://doi.org/10.4000/belgeo.6477>, consulté le 21 décembre 2022.

⁶ Anonyme, « Les érosions à Kinshasa, une menace à prendre au sérieux », disponible sur <https://www.mediatorre.org/actu>, consulté le 09 février 2023.

⁷ MAKANZU F. et al., « Kinshasa en proie à l'érosion en ravine : inventaire cartographique et impact socioéconomique », disponible sur https://orbi.uliege.be/Fils_Exposé_Ravin_Oujda.

dont l'urbanisation, la construction de routes, la déforestation et le surpâturage ».⁸

La présente analyse intègre les différents aspects du problème ci-haut évoqués par les chercheurs en sciences sociales et naturelles. En particulier, elle se focalise en particulier dans la compréhension des stratégies locales de lutte antiérosive mises en place par la population en tant que révélatrice de l'intervention limitée du politique.

II. PORTEE SCIENTIFIQUE DE L'ANALYSE

La production de la présente analyse trouve son inspiration dans les observations quotidiennes effectuées et les expériences vécues par les populations riveraines des érosions à l'instar de celle habitant le quartier Ngomba-Kinkusa. L'intérêt de comprendre la façon dont les gens réagit vis-à-vis de la progression des érosions et les conséquences socioéconomiques y associées est justificatif d'une telle étude.

Ce faisant, cette étude constitue une forme contribution, si modeste soit-elle, dans le faire des sciences sociales, notamment les sciences politiques, mais surtout la sociologie en tant qu'épistémologie générale qui a donné lieu à la sociologie de l'environnement, discipline des sciences sociales qui appréhende le social par le naturel, en étudiant les phénomènes naturels aux implications socioéconomiques durables sur l'homme.

La réflexion se veut un outil à fois social et scientifique qui dévoile, d'un côté, les différentes méthodes antiérosives utilisées par la population, dont la plantation des espèces végétales comme les vétivers, afin de stabiliser les sites dans lequel ils habitent. En d'autres termes, l'analyse encourage la population à se prendre en charge à travers l'usage des techniques moins coûteuses, mais susceptibles de soutenir relativement les conditions de vie des habitants en stabilisant l'habitat. De l'autre, elle met en exergue le caractère

⁸ MILLECAMPS R., « Les espèces végétales dans la lutte contre le ravinement à Kinshasa. Caractérisation et évaluation de l'efficacité, Sciences et technologies de l'environnement », UC Louvain, 2019-2020, pp. 7-9.

limité, voire irresponsable de l'intervention du politique sur ce fléau qui gangrène la ville de Kinshasa.

Ce faisant et afin de collecter les données de terrains, avons-nous fait recours, outre l'observation directe, à l'usage du questionnaire d'enquête couplé administré directement. Selon Omar Aktouf, ce type de questionnaire « est caractérisé par une double forme d'interrogation à savoir : fermée et ouverte et leur ordre importe peu »⁹. Pratiquement, elle fonctionne comme la technique d'entretien, dans la mesure où le chercheur est le seul qui détient, sur un papier, l'ensemble des questions inscrites qu'il pose oralement aux enquêtés, tout en prenant soin de les enregistrer à l'écrit à l'audio.

III. STRATEGIES LOCALES DE LUTTE ANTI EROSIVE AU QUARTIER NGOMBA KINKUSA

Pour parvenir à la collecte des informations relatives aux stratégies locales de lutte antiérosive mises en place par la population de l'entité susmentionnée, il aurait fallu suivre le processus ci- cohérent et structuré ci-dessus élaboré et susceptible de parvenir au résultat.

Pour ce faire, l'enquête a combiné à la fois les approches qualitative et quantitative, du fait qu'elle recourt à la collecte des opinions par le biais de l'enquête par entretien¹⁰, tout en quantifiant les variables. Les informations chiffrées contenues dans les tableaux ci-dessous, ne sont pas déterminantes des résultats, mais servent à traduire mathématiquement lesdites variables sociodémographiques de l'étude que sont : le sexe, l'âge, le niveau d'instruction et l'occupation professionnelle.

Entendu qu'en sciences sociales et humaines, les enquêtes sont généralement menées auprès des catégories sociales constitutives de la

⁹ OMAR A., *Méthodologie des sciences sociales et approche qualitative des organisations. Une introduction à la démarche classique et une critique*, PUF, Paris, 2013, p.130.

¹⁰ DUCHESNE S., « Enseigner les méthodes en sciences sociales : de quoi parle-t-on ? », dans *Qauderni*, 80, Hiver 2012-2013, sur <http://journals.openedition.org/quaderni/684> ; DOI :<http://doi.org/10.4000/quaderni.684>, mis en ligne le 05 janvier 2015, consulté le 21 septembre 2021.

population¹¹ dont la définition revêt une signification capitale du fait qu'elle met l'accent sur les individus visés par l'étude »¹², la présente étude a porté sur un échantillon qualitatif accidentel de 40 sujets.

Dans sa présentation, la structures de ces informations est constitutive des caractéristiques sociaux démographiques de cet échantillon et les différentes opinions des enquêtés.

III. 1. Caractéristiques de l'échantillon

Par caractéristiques de l'échantillon, on entend l'ensemble des variables retenues pour identifier les catégories sociales auxquelles appartiennent les sujets qui ont participé à notre enquête.

Tableau n°1 : Répartition des enquêtés selon le sexe

Sexe	Effectif	%
Masculin	22	55
Féminin	18	45
Total	40	100

Source : Notre enquête sur terrain.

Il ressort de ce tableau que 55% des enquêtes sont des hommes contre 45% des femmes. Ainsi, les hommes représentent une grande majorité, du fait que la plupart d'entre-deux s'intéressent beaucoup aux questions environnementales plus que les femmes.

Tableau n°2. Répartition des enquêtés selon les tranches d'âge

Age	Effectif	%
25 à 34 ans	5	12,5
35 à 44 ans	20	50
45 à 54 ans	10	25
55 à 64 ans	5	12,5
Total	40	100

¹¹ NORMA G., *Statistique*, éditions H.R.W, Montréal, 1978, p. 220.

¹² *Ibidem*.

Source : Notre enquête sur terrain.

Les données reprises ci-haut montrent que, sur 40 enquêtés constituant notre échantillon, 13 ont l'âge qui varie de 35 à 44 ans soit 50%, suivi de celle des enquêtés dont l'âge varie de 45 à 54 représentant ainsi 25% et de celle de 25 à 34 ans qui est constituée de 12.5% de sujets. La tranche d'âge 55 à 64 ans représente 12.5%.

Eu égard à ce qui précède, on constate une dispersion des enquêtés à travers toutes les tranches d'âge, quoique celles de 35 à 44 et 45-54 comprennent la majorité d'enquêtés et constituée plus de parents, ainsi que d'autres responsables.

Tableau n°3 : Répartition des enquêtés selon le niveau d'instruction

Sous variables	Effectif	%
Secondaire	30	75
Universitaire	5	12.5
Primaire	5	12.5
Total	40	100

Source : Notre enquête sur terrain.

Concernant le niveau d'étude, il ressort que 75% des répondants ont un niveau d'étude secondaire alors que 12.5% ont un niveau d'étude universitaire. A ceci, il se dégage que la majorité des enquêtés ont un niveau d'instruction, ce qui veut dire qu'ils connaissent d'une façon ou d'une autre, les problèmes environnementaux de leurs quartiers, les défis auxquels ils sont confrontés et les dispositions à prendre pour y faire face.

Tableau n°4 : Répartition des enquêtés selon leur occupation professionnelle

Variable	Effectif	%
Fonctionnaire de l'Etat	25	62,5
Etudiants(e)s	5	12,5
Commerçant(e)s	3	6,25
Autre précision (élèves, femme, etc.)	7	17,5
Total	40	100

Source : Notre enquête sur terrain.

Il est ressort de ce tableau que parmi nos enquêtés, 62,5% sont des fonctionnaires de l'Etat, 12,5% sont des étudiants de différentes universités, 17,5% exercent des activités commerciales, alors que 17,5 % évoluent dans d'autres notamment le petit commerce.

III. 2. Opinions des enquêtés

Les différentes opinions présentées dans les lignes ci-dessous ont été développées par les enquêtés, d'une part, sur les conséquences environnementales liées aux constructions anarchiques dans le quartier, la dégradation de l'environnement et la destruction du paysage et d'autre part, sur les stratégies locales de lutte antiérosive mises en place par la population. Il a été question d'identifier les mécanismes de gestion de l'environnement face aux menaces des érosions. Ces mécanismes prennent en compte les interventions publiques en ce qui concerne notamment, l'application des normes urbanistiques et la réalisation des travaux publics d'urbanisation et sécurisation des sites érosifs. Ces opinions sur la gestion de l'environnement vont aussi dans le sens de la prévention des catastrophes naturelles principalement les érosions.

III. 2. 1. Conséquences environnementales dues aux constructions anarchiques

Parlant des conséquences environnementales dues aux constructions anarchiques dans le quartier Ngomba-Kinkusa, les points de vues des enquêtés sont diversifiés. A ce sujet, les phénomènes environnementaux ci-après causés par l'action de l'homme ont été évoqués par les enquêtés dans l'encadré n°1.

Encadré n°1 : Opinions des enquêtés

Thème	Opinions
<i>Conséquences en environnementales dues aux constructions anarchiques</i>	- Dégradation de l'environnement ; - Entassement de la population ; - Destruction du paysage ; - Bouchage des caniveaux ; - Pollution des cours d'eaux ; - Transformation des cours d'eaux en décharges à ciel ouvert ; - Manque de canalisation des eaux de ruissellement pendant des fortes pluies ; - Inondations des habitations ; - Propagation rapide des érosions ; - Prolifération des immondices ; - Manque d'harmonie dans l'espace du quartier ; - Promiscuité des ménages ; - Mauvais traçage des avenues ; - Barricade d'avenues à l'aide des sacs de sable ; - Impraticabilité de certains itinéraires dans le quartier ; - Manque d'esthétique des habitations du quartier.

Source : Notre enquête sur terrain.

Il ressort de cette grille d'opinion une diversité des points de vue sur les conséquences dues aux constructions anarchique dans le quartier Ngomba-Kinkusa, mais qui cristallisent autour de la dégradation de l'état de l'environnement consécutivement à son lot des corolaires directs et indirects.

D'une part, les constructions anarchiques brisent l'esthétique du paysage de l'espace et, de l'autre, elles constituent le principal facteur qui provoque de phénomène de ruissellement à grande échelle des eaux de pluies sur la surface ce, par manque des ouvrages de canalisation.

Dans un tel contexte marqué par l'absence de la gouvernance publique en matière de l'environnement, d'autres problèmes connexes surgissent et contribuent la dégradation de l'état de l'environnement. Il s'agit notamment de l'insalubrité, des barricades des avenues, de la difficile circulation des habitants, du banditisme surtout pendant la nuit et dans les endroits érosifs.

Peut-on affirmer eu égard à ce qui précède que, toute action incontrôlée de l'homme sur l'environnement génère des externalités négatives qui impactent finalement son vécu et le conditionne à un nouveau mode de vie.

Le quartier Ngomba-Kinkusa nous semble un cas de figure où l'action humaine, en lieu place d'améliorer les conditions sociales d'existence, crée au contraire des nouveaux problèmes qui les aggravent.

III. 2. 2. Dégradation de l'environnement et destruction du paysage

Le faible revenu, la pauvreté, la spéculation financière et le manque d'investissement du pouvoir public en milieu urbain se conjuguent pour provoquer la ségrégation spatiale d'où découlent des comportements individuels ou collectifs d'occupation anarchique de l'espace et de construction en matériaux peu fiables.

Dans l'ensemble la grande majorité des maisons de ce coin imprime un paysage qui reflète la pauvreté. On voit l'homogénéité dans la physionomie de l'habitat : mais aux petites fenêtres, toitures en tôles de réemploi, absence peinture sur les murs, etc.

En effet, la dégradation de l'environnement et la destruction du paysage sont perceptibles des faits ci-après : érosion, déboisement, pollutions diverses, inondations.

Parlant des érosions, elles constituent l'un des principaux facteurs de la dégradation environnementale et de la destruction du paysage urbain du fait des ravins qu'elles créent même de l'ensablement des rivières, des déviations des routes, etc.

En ce qui concerne le déboisement, il existe plusieurs facteurs explicatifs du phénomène de déboisement surtout dans la périphérie de la ville de Kinshasa, parmi lesquels et principalement la pauvreté. Celle-ci a mis la grande majorité des populations dans un contexte social caractérisé par la précarité et qui les conditionnent à déployer nombre des stratégies de survie. Il s'agit notamment de la coupe du bois de chauffage pour des usages

domestiques et même commerciaux, de l'agriculture péri-urbaine, l'installation des taudis à la base du développement tentaculaire des bidonvilles

En outre, la forte expansion de la population dans la périphérie de la ville de Kinshasa, due à l'exode rural outrancier, l'endémisation de l'insécurité créés par les groupes armés qui écument principalement l'Est de la République Démocratique du Congo, sans omettre les conflits communautaires dans les provinces du Kasai, de l'Equateur et du Kwango, exerce une pression sans précédent sur la nature et contribue à la disparition de certaines espèces végétales. Il sied de souligner que le déboisement a des liens directs avec le phénomène érosif qui réside dans le découvert du sol par disparition des espaces vert.

S'agissant des pollutions diverses, elles sont manifestes dans multiples manières : odeurs nauséabondes, déchets plastiques et autres, et sont de plusieurs types : déchets liquides, solides biodégradables et non biodégradables. Il se développe de plus en plus, le paysage du quartier Ngomba-Kinkusa est marqué par la présence des poubelles à ciel ouvert parsemées à travers les coins et recoins des avenues.

Par ailleurs, le phénomène de location de l'habitat met en présence en quelque sorte forcée, sur un même espace vital, des familles et des individus complètement différents. Il s'observe que les locataires ne se sentent pas comme chez eux et manifestent, par le fait même un désintéressement quant à l'entretien des maisons et des équipements parcellaires communs tels que les latrines, les douches, les caniveaux, les avenues, etc. L'ensemble de cet état de chose ne peut qu'engendrer l'insalubrité qui est à la base de la pollution due aux déchets le long des avenues et à l'évacuation des eaux des parcelles sur des espaces publics.

A propos des inondations, elle est une conséquence directe qui résulte concomitamment des constructions anarchique dues à la croissance démographique que subit la ville de Kinshasa, en général et le quartier Ngomba-Kinkusa, en particulier, et de l'absence de l'urbanisation, lesquelles génèrent des nombreux problèmes dont celui liés à la gestion de l'environnement.

III. 2. 3. Aspects relatifs aux difficultés et dégâts dus aux érosions dans le quartier Ngomba-Kinkusa

Encadré n°2 : Opinions des enquêtés

Variables	Modalités
Difficultés rencontrées par la population	Inaccessibilité
	Impraticabilité
	Inondations dues aux eaux ruissellement
Dégâts causés par les érosions	Les éboulements des terres (disparition du quartier)
	Perte des biens matériels
	Ecroulement des maisons et déstabilisation des familles
	Dégradation de la route et augmentation du prix de transport
	Perte en vies humaines
	Autres (développements des poches d'insécurité, destruction des réseaux d'addiction d'eaux et de connectivité en électricité).

Source : Notre enquête sur terrain.

Ce tableau fournit plusieurs informations en rapport avec les difficultés que la population rencontre ainsi que dégâts causés par les érosions, parmi lesquelles, les principales sont : l'inaccessibilité du quartier, l'impraticabilité des voies de circulation pendant les inondations. S'agissant des dégâts dus aux érosions, il y a la perte en vies humaines et en matériels.

Face à cette situation, les enquêtés affirment que, « si rien n'est fait, le quartier court le risque de disparition, les maisons continueront à s'écrouler et les gens continueront à enregistrer la perte de biens matériels, au-delà de la dégradation des voies de circulation, du développement des poches d'insécurité, de la destruction des réseaux d'addiction d'eaux et de la connectivité en électricité ce, sans aucune intervention de l'Etat.

III. 2. 4. Stratégies locales de lutte antiérosive mises en place par la population du quartier Ngomba-Kinkusa

D'après les enquêtés, il existe plusieurs stratégies de lutte antiérosive que la population du quartier Ngomba-Kinkusa tente de mettre en place afin, maintenir tant soit peu l'équilibre nature et société dans un contexte d'incertitude grandissante de vie.

L'encadré n°3 ci-dessous présente les différents points de vue des enquêtés sur ces stratégies locales de lutte antiérosive.

Opinions sur les stratégies locales de lutte antiérosive
- On creuse des trous de rétention d'eaux des pluies dans chaque parcelle afin de diminuer la pression du ruissellement. - Nous creusons parfois sur les avenues pour retenir les eaux des pluies. - Nous utilisons des sacs de sable pour barricader certaines avenues et dévier les eaux de pluies. - Dans certains endroits, il y a des gens qui plantent des bambous de Chine pour stabiliser le sol ou le rendre solide. - On met des sacs de sable dans les endroits érosifs. - Il y aussi des gens qui plantent des vétivers, des bananiers, pour tenter de stabiliser le sol. - Dans certains ravins du quartier, la population a carrément décidé d'y jeter les immondices. - On organise les travaux collectifs dans le quartier précisément dans les sites érosifs et on y place des sacs de sable et on plante des bambous. - Il y a des moments où le chef de quartier fait la sensibilisation en communiquant sur des travaux collectifs à réaliser, sur des mesures individuelles, nomment, creuser des trous de rétention d'eaux des pluies dans les parcelles et mêmes sur les avenues menant directement vers les sites érosifs. - Les notables du quartier organisent aussi des plaidoyers auprès des autorités politico-administratives de la commune et de la ville sur les problèmes des érosions.

Source : Notre enquête sur terrain.

Il se dégage de l'encadré d'opinion ci-dessus que la population du quartier Ngomba-Kinkusa, mobilise des stratégies de lutte antiérosive mais qui ne sont pas efficaces eu égard à la précarité de leurs conditions de vie et à l'absence d'un cadre organisationnel pour un accompagnement technique. Outre les moyens humains mis à contribution, les moyens techniques rudimentaires et financiers ne peuvent pas permettre de lutter efficacement contre les érosions qui menacent ce quartier. Parmi les moyens techniques utilisés, il y a les bûches, les machettes, des filets métalliques, sacs de sable, les file de recuits, les bâches.

S'agissant des moyens naturels, la population recourt au mécanisme de lutte qui réside dans la plantation de vétivers, de bambous de Chine, de bananiers, etc.

A la lumière de la théorie systémique, il ressort que les interactions entre les constructions anarchiques et la nature du sol dans la commune de

Ngaliema ont fini par créer un dysfonctionnement du tissu urbain, dans un contexte d'absence des mécanismes publics efficaces de gestion de l'environnement et d'application des normes urbanistiques traduisant en fait l'inaction de l'action publique.

III. 2. 5. Inaction des pouvoirs publics

De l'analyse des informations recueillies auprès des sujets concernées par l'objet que nous avons traité, il ressort clairement que la responsabilité des pouvoirs publics est remise en question dans la gouvernance de l'espace urbain de Kinshasa, dont la structure est gravement menacée par des problèmes d'érosions et tout leur lot des corollaires sur le vécu de la population.

Si à Kinshasa, certains quartiers des communes anciennement planifiées sont relativement surbanisés, d'autres par contre, et c'est la majorité, sont des espaces anarchiques nés, non pas de la volonté des pouvoirs publics, dont l'action est limitée dans son mode d'intervention, mais plutôt de la contrainte sociale résultant des stratégies de survie de la population vivant dans des contextes sociaux marqués par la précarité des conditions de vie.

Dans présente réflexion, le caractère limité de l'action publique vis-à-vis du phénomène érosif dans la ville de Kinshasa s'explique dans le fait qu'elle n'est pas préventive, ni anticipative, ni urgente et moins encore permanente, achevée ; mais souvent tardive et constatatoire des dégâts. Les travaux réalisés par le Gouvernement congolais en 2022, visant à stopper et à maîtriser l'érosion qui menaçait l'avenue Masikita au quartier Ngomba-Kinkusa en sont une illustration éloquente.

Il se dégage, au regard de la croissance tentaculaire de la ville de Kinshasa que l'espace urbain kinois est caractérisé par ce qui convient de qualifier de sites d'habitations spontanées, qui naissent au gré des initiatives presque privées, non seulement de la population, mais aussi et surtout des acteurs coutumiers guidés par la logique du profil lucratif généré par la vente des terres ce, sans aucune référence aux normes urbanistiques. Par-delà, il y a aussi les acteurs économiques qui se sont lancés dans une sorte de conquête foncière mais qui, au fil des années finissent par revendre auprès des individus, en zappant toute considération normative.

Mais les pouvoirs publics qui ont la gouvernance de la ville dans leurs attributions, dans le domaine foncier, de l'urbanisme et de l'habitat semblent en retrait et laisse le libre jeu d'occupation-vente-construction à la merci de la population. Celle-ci profite de la complicité entretenue entre les acteurs coutumiers, politiques et certains argents aux commandes des services publics compétents de la base au sommet de la hiérarchie gouvernante à savoir : chefs de quartier, bourgmestres des communes, agent de cadastre, etc.

L'Etat est censé être la solution afin de régler le mécanisme d'occupation des espaces et de le prévenir, au moyen de la mise en place d'ouvrages de sécurisation des sites présentant des caractéristiques particulières : ravins, terrains accidentés, terrain riverain des cours d'eaux. L'Etat devrait ériger des règles rigides y relative. Bien au contraire, il devient paradoxalement contributeur dans la création des problèmes à la base des érosions dans la ville de Kinshasa pour plusieurs raisons notamment :

- l'absence d'une politique efficace ou de son application dans le domaine de l'urbanisme et en matière de gestion des espaces urbains surtout les trames vertes ;
- la démission des services publics compétents chargés du lotissement dans les nouveaux quartiers de la périphérie urbaine de Kinshasa ;
- l'intervention quasi-inexistante des pouvoirs publics quant à la prise en charge des sinistrés érosifs ;
- le manque de promptitude et de la volonté de la part des pouvoirs publics dans la remise en état des infrastructures communes endommagées par les effets ;
- le laisser-aller et le laisser-faire de la part des pouvoirs publics sur l'occupation et les constructions anarchiques de la population dans les zones à risque ;
- le manque d'une politique de régulation de l'exode rural, l'une des principales causes des installations anarchiques de la population dans les endroits accidentés.

La mise en corrélation de ces déficits institutionnels dans la gestion de la ville de Kinshasa est explicative de la manière dont la population utilise les espaces à risque pour l'établissement anarchique et la construction spontanée de l'habitat.

Consécutivement, les érosions qui se créent dans la ville de Kinshasa, loin d'être seulement un effet induit du déchainement naturel, elles sont bien plus dues au recul de la responsabilité des pouvoirs publics, dont les logiques d'action se caractérise par la complicité, le laisser-faire, le trafic d'influence, la corruption, etc. face à un problème social réel aux effets multiples sur le vécu de la population.

Enfin, dans les domaines fonciers, de l'urbanisme et de l'habitat à Kinshasa, là où la population brise les normes sociales et les règles institutionnelles établies sous les effets de la pauvreté et de la lutte pour la survie, en exerçant une pression sans précédent sur l'environnement, la mère nature se déchaîne et les pouvoirs publics se contentent de constater les dégâts.

CONCLUSION

La présente réflexion porte sur « Erosions dans la ville de Kinshasa : stratégies locales de lutte antiérosive et responsabilité du politique. »

Après de nombreuses observations, il a été constaté que la population de certains quartiers de la commune de Ngaliema fait face aux problèmes d'érosions depuis plusieurs années. Et ce phénomène a causé des dégâts importants parmi la population dont, l'écroulement des maisons, la perte des biens matériels, la destruction des routes, l'enclavement.

Face aux multiples problèmes causés par ces érosions, l'étude a montré que la population enquêtée mène nombre d'actions de lutte antiérosive à travers des diverses méthodes pourtant non efficaces, parmi lesquelles, il y a la création des trous de rétention d'eaux de ruissellement dans des parcelles, l'élévation des murs la mise des barricades à l'aide des bacs à sable, la plantation des vétivers.

La pose des sacs de sable et des végétifs, en tant que techniques rudimentaires de génie civil est l'une des réponses à adopter par la population pour lutter contre la progression des érosions. La plantation desdites espèces dans les sites érosifs permet de stabiliser le sol, en attendant l'intervention des pouvoirs publics.

Cependant, cette réflexion a montré que la responsabilité des pouvoirs publics est de plus en plus attendue par la population victime des effets induits des érosions. Car, on constate que l'intervention de ces pouvoirs dans ce domaine a un caractère souvent non préventif, tardif et constatatoire.

Par ailleurs, cette analyse ne prétend pas vider la problématique des érosions et ses mécanismes de gestion à Kinshasa. Beaucoup d'autres axes se rapportant à cet objet pourraient être approfondis, notamment, la gestion des rames vertes à Kinshasa, l'esthétique urbaine, etc.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Anonyme, « Les érosions à Kinshasa, une menace à prendre au sérieux », disponible sur <https://www.mediatorre.org> > actu, consulté le 09 février 2023.
- DUCHESNE S., « Enseigner les méthodes en sciences sociales : de quoi parle-t-on ? », dans *Quaderni*, 80, Hiver 2012-2013, sur <http://journals.openedition.org/quaderni/684> ; DOI : <http://doi.org/10.4000/quadrni.684>, mis en ligne le 05 janvier 2015, consulté le 21 septembre 2021.
- <https://www.sciencesetavenir.fr>, nature-environnement, « Urbanisme sauvage et érosion à Kinshasa : quand la rue devient ravin, consulté le 09 février 2023.
- LOPANZA M. J. et al., « Erosion urbaines à Kinshasa : causes, conséquences et perspectives », dans *European Journal of Social Sciences Studies*, Volume 5, Issue 3, 2020.
- MAKANZU F. et al., « Kinshasa en proie à l'érosion en ravine : inventaire cartographique et impact socioéconomique », disponible sur <https://orbi.uliege.be>, Fils_Exposé_Ravin_Oujda.

- MILLECAMPS R., « Les espèces végétales dans la lutte contre le ravinement à Kinshasa. Caractérisation et évaluation de l'efficacité, Sciences et technologies de l'environnement », UC Louvain, 2019-2020.
- NORMA G., *Statistique*, éditions H.R.W, Montréal, 1978.
- OMAR A., *Méthodologie des sciences sociales et approche qualitative des organisations. Une introduction à la démarche classique et une critique*, PUF, Paris, 2013.
- WOUTERS T. et WOLFF E., « Contribution à l'analyse de l'érosion intra-urbaine à Kinshasa (R.D.C.) », dans *Belgeo*, 3, 2010, disponible sur <http://journals.openedition.org/belgeo/6477> ; mis en ligne le 15 décembre 2012, DOI : <https://doi.org/10.4000/belgeo.6477>, consulté le 21 décembre 2022.
- www.Journal.openedition.org.